

Au plus près de vos contraintes spécifiques, H3C énergies vous accompagne pour optimiser le pilotage de vos installations.



Retour d'expérience avec le MuCEM à Marseille

À l'entrée du port de Marseille, le fort Saint-Jean est indissociable de l'histoire de ville. Après une vocation militaire de trois siècles, le Fort est classé monument historique en 1964. Il est aujourd'hui sous tutelle du ministère de la culture et de la communication qui a délégué sa maîtrise d'ouvrage à l'OPPIC. Il est relié au bâtiment du J4, l'œuvre de Rudy Riccotti et Roland Carta, par une passerelle de 115 m de long, l'ensemble formant le MuCEM.



Forte de son expérience sur dix bâtiments du ministère de la culture et sur une douzaine d'autres monuments historiques, H3C-énergies s'est vu confier en 2014 une étude technique pour évaluer la faisabilité d'implanter et d'exposer des collections permanentes dans les salles du fort Saint-Jean. Le site bénéficie d'avantages indéniables (histoire, implantation, architecture) mais présente également de fortes contraintes pour un usage muséographique : influence maritime, étanchéité, exigüité des locaux pour implanter des installations techniques.

En fonction de cette analyse, les équipes du MuCEM et d'H3C-énergies ont co-construit des scénarios d'implantation. Pour chaque scénario, H3C a défini les niveaux de performances hygrothermiques à atteindre, spécifié les matériels requis (traitement d'air, vitrines,...) et évalué les coûts d'investissement et d'exploitation.

Les conclusions de l'étude ont permis au maître d'ouvrage et à l'exploitant, tous deux responsables et soucieux du meilleur usage de l'argent public et de l'efficacité énergétique, d'orienter la majorité des espaces du Fort Saint-Jean vers un usage commercial (boutiques, concept-stores) ou d'exposition temporaires d'œuvres peu sensibles aux importantes variations d'hygrométrie dans les salles.



« Pour pouvoir présenter au public des œuvres plus fragiles, notamment l'exposition « l'échappée belle » de Jean Genet à partir du 15 avril 2016 au bâtiment Georges-Henri Rivière, nous avons à nouveau mandaté H3C-énergies. Des préconisations - comme la pose de sondes d'ambiance, la modification des paramètres de régulation, le contrôle des points de consigne ou l'adaptation de l'implantation aéraulique - vont être validées et évaluées afin de permettre une stabilisation des les conditions d'ambiance tout en visant la sobriété énergétique. »

Hervé JARON,

Ingénieur d'exploitation technique

Départements des bâtiments et de l'exploitation du MuCEM